

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10064**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Culture et communication Mention : Information et communication Domaine : Sciences humaines et sociales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris 13	Recteur de l'académie de Créteil, Président de l'Université Paris XIII

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme :

Développe la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication interne ou externe.

Conçoit ou met en œuvre tout moyen, action, réseau de communication visant à faciliter les relations d'une entreprise, privée ou publique, avec son environnement.

Collecte et traite des informations spécifiques à son domaine d'intervention

Peut réaliser l'ensemble ou partie des activités techniques de communication.

Travaille en concertation et en complémentarité avec des équipes.

Analyser les situations de communication en milieu professionnel, en comprendre les enjeux, les contextes et les usages.

Acquérir une culture générale.

Concevoir des supports de communication et en rédiger des contenus dans une langue et un style adaptés.

Rechercher et traiter l'information.

Hiérarchiser les informations selon leur importance et leur urgence.

Argumenter, réfuter, convaincre.

Connaître les technologies de communication multimédia.

Maîtriser les techniques de base de publication assistée par ordinateur (PAO).

Pratiquer une langue étrangère.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises, collectivités territoriales et associations assurant des activités de communication.

Assistant/e de communication assurant des activités :

de développement de politiques culturelles

de communication interne et externe

d'édition

de réalisation multimédia

de recherche et traitement documentaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Première année de Licence

Semestre 1

UE fondamentales : Histoire des moyens d'information, Informatique et société I, Sociologie de la communication, Introduction à la psychosociologie de la communication, Introduction à la sémiologie et histoire des images, Analyse des discours sur la communication, Logiques de l'apprentissage.

UE de méthodologie : Méthodologie du travail universitaire, Principes et techniques de communication écrite, Anglais, Initiation bureautique et Internet.

UE de professionnalisation : Projet personnel et professionnel (PPP).

Semestre 2

UE fondamentales : Culture de l'écrit, Informatique et société II, Sociologie des organisations, Psychosociologie de la communication, Sémiologie et histoire des images II, Analyse des moyens d'information, Logiques de l'apprentissage.

UE de méthodologie : Méthodologie des sciences de la communication, Principes et techniques de communication écrite, Anglais, Bureautiques et Internet.

Deuxième année de Licence

Semestre 3

UE fondamentales : Socio-économie des industries culturelles I, Informatique et société III, Théories de la communication I.

UE de parcours (deux UEP au choix par étudiant) : Sémiologie de l'image, Histoire culturelle, Analyse des médias anglo-saxons, Pratiques

sportives ou culturelles.

UE de méthodologie : Techniques rédactionnelle I, Anglais, Bureautiques et Internet.

Semestre 4

UE fondamentales : Socio-économie des industries culturelles II, Informatique et société IV, Théories de la communication II.

UE de parcours (deux UE au choix par étudiant) : Approches du multimédia, Culture des organisations, Analyse des médias anglo-saxons, Histoire culturelle, Pratiques sportives ou culturelles.

UE de méthodologie : Techniques rédactionnelles II, Anglais, Bureautique et Internet.

Troisième année de Licence

Semestre 5

UE fondamentales : Politiques de communication, Industries culturelles, Histoire des conceptions de la communication, Sémiologie et rhétorique de l'image, Espace public et médias.

UE de parcours (deux UEP au choix par étudiant) : Images contemporaines, Environnement économique et stratégique de l'entreprise, Sociologie des loisirs, Socio-économie des industries culturelles, Analyse de la communication scientifique et technique, Histoire de l'édition, Traitement des dossiers, Sociologie des usages.

UE de méthodologie : Anglais et communication.

Semestre 6

UE fondamentales : Le champ social : pouvoirs, régulations et acteurs, Analyse du discours médiatique, Pratiques du traitement de l'information

UE de Professionnalisation : Stage Analyse de situations de travail et des processus de communication dans l'entreprise

UE de parcours (six UE au choix par étudiant) : Histoire des politiques culturelles, Sociologie de la lecture, Informatique appliquée à l'édition, Technique des recherches documentaires informatisées, Analyse des enjeux et usages de la numération du document, Analyse de la structure de la dynamique sociale des organisations et entreprises, Images et multimédia, Logiciels multimédia, Atelier de réalisation Web, Droit de la communication et médias, Analyse des transformations du travail et de leurs conséquences pour la main d'œuvre et l'emploi, Anglais professionnel.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2000	X		Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3/06/2009 d'habilitation n°20091147

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Site de l'Université Paris 13

Lieu(x) de certification :

Université Paris XIII, 99 avenue Jean Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris XIII, UFR Communication, 99 avenue Jean Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Historique de la certification :

La mention "Information et communication" s'appuie sur les acquis du DEUG médiation culturelle et de la Licence de l'information et de la communication dans le cadre de la loi Bayrou (habilitation 2001-2005) et, depuis 2004, sur la Licence information et communication rattachée au domaine "Humanités, Sciences de l'Homme et du Comportement".